

1.1 Les prix de l'énergie moyens payés par les consommateurs finaux progressent fortement en 2022

1.1.1 LES PRIX FINAUX DE L'ÉNERGIE À USAGE ÉNERGÉTIQUE PROGRESSENT DE 29 %

Dans un contexte de tensions internationales liées à la guerre en Ukraine et de moindre disponibilité du parc nucléaire français, les prix de l'énergie sur les marchés ont connu de fortes hausses en 2022 (cf. 1.3 à 1.8). Le bouclier tarifaire mis en place sur les prix du gaz et de l'électricité, les remises carburant ainsi que les dispositifs de soutien aux entreprises ont largement permis de limiter la transmission de ces hausses de prix aux prix payés par les entreprises et les ménages.

Néanmoins, ceux-ci progressent sensiblement en 2022 : tous secteurs confondus, les prix de l'énergie (pour un usage énergétique) progressent de 29,2 % sur un an (figure 1.1.1.1), mais les hausses subies varient selon les secteurs : + 57,8 % dans l'industrie, + 27,6 % dans le tertiaire, + 16,6 % dans le résidentiel. Les gros consommateurs, plus sensibles aux prix sur les marchés de gros, connaissent les hausses les plus fortes. Dans l'industrie, les prix du gaz ont quasiment doublé par rapport à 2021 (et triplé par rapport à 2020) ; ceux de l'électricité ont progressé de 36 %. Dans le tertiaire, les prix du gaz progressent de plus de 50 %.

Figure 1.1.1.1 : prix de la consommation finale par secteur
En €/MWh

	2018	2019	2020	2021	2022
Industrie (hors charbon hauts-fourneaux)	49	50	46	59	93
Hauts-fourneaux (charbon et produits dérivés)	29	33	26	30	65
Transports	132	133	118	135	172
Résidentiel	100	103	106	107	124
Tertiaire	82	86	86	91	116
Agriculture-pêche	73	75	63	74	104
Consommation finale énergétique (hors charbon hauts-fourneaux)	97	99	93	103	133
Consommation finale non énergétique	55	49	41	61	91
Consommation finale (hors charbon hauts-fourneaux)	93	94	88	99	129

Note : conformément aux conventions statistiques internationales relatives à la comptabilité physique de l'énergie, le charbon des hauts-fourneaux est exclu de la consommation finale. Dans le cadre du bilan monétaire, il est en revanche inclus dans l'industrie et dans la dépense nationale en énergie.
Source : SDES, Bilan de l'énergie

1.1.2 LES PRIX DE L'ÉNERGIE PAYÉS PAR LES MÉNAGES PROGRESSENT DE 20,6 %

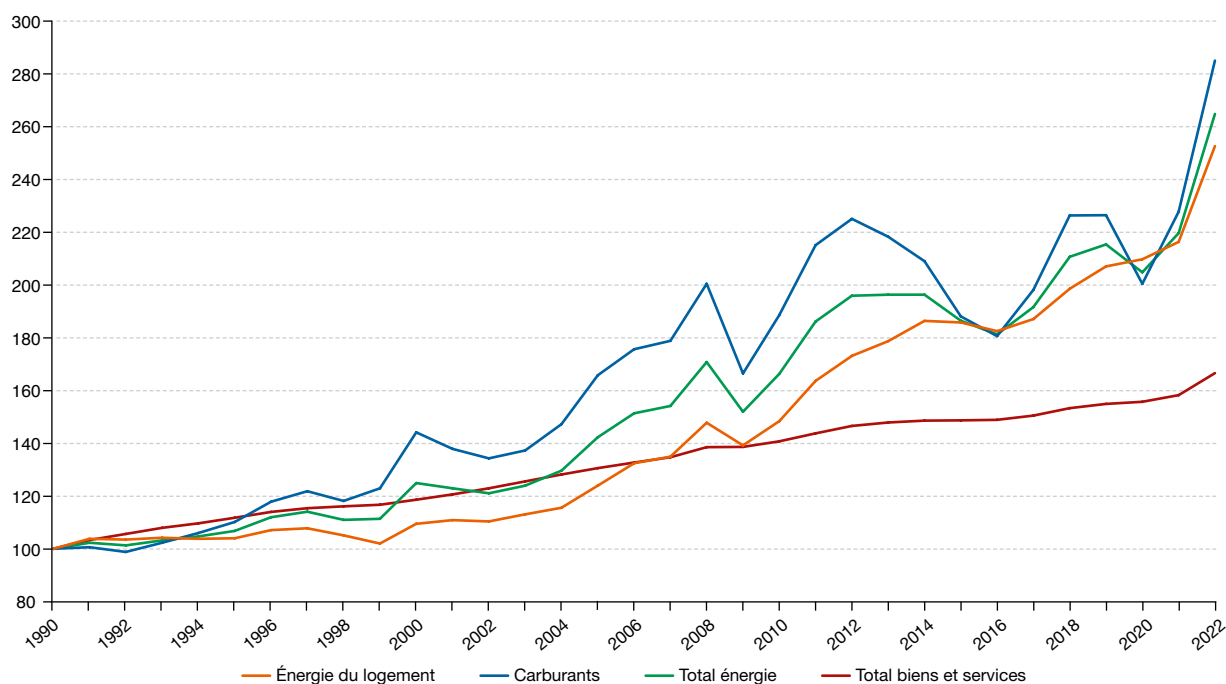
Dans un contexte d'inflation générale des biens et services de 5,2 %, les ménages paient en moyenne l'énergie 20,6 % plus cher en 2022 qu'en 2021 (figure 1.1.2.1). Cette hausse provient d'abord des carburants, dont le prix moyen augmente

de 25,2 % (cf. 1.2). Les prix de l'énergie résidentielle augmentent également fortement (+ 16,8 %). Les prix de toutes les énergies progressent, mais c'est avant tout la hausse des prix du gaz (cf. 1.3), du fioul domestique (cf. 1.2) et, dans une moindre mesure, de la chaleur (cf. 1.8) qui expliquent la hausse des prix des énergies du logement.

partie 1 : les prix de l'énergie

Figure 1.1.2.1 : prix à la consommation

Indice base 100 en 1990



Note : l'évolution des prix est calculée en pondérant l'évolution des prix de chacune des énergies par sa dépense correspondante de l'année précédente. Cette méthode se rapproche de celle utilisée par l'Insee pour calculer l'indice des prix des biens et services à la consommation. Elle diffère de celle de la partie 1.1.1.
Sources : Insee ; calculs SDES

Sur longue période, l'énergie reste un bien plus onéreux que par le passé pour les ménages. Son prix a augmenté de 3,1 % par an en moyenne depuis 1990, en euros courants, alors que l'inflation générale annuelle ne s'est élevée qu'à 1,6 % sur la période. Les prix des carburants ont davantage augmenté que ceux de l'énergie résidentielle depuis 1990

(3,3 % contre 2,9 %), mais avec des évolutions contrastées entre différentes sous-périodes. Longtemps peu dynamique, le prix de l'énergie du logement a fortement accéléré depuis le milieu des années 2000. Celui des carburants fluctue depuis le début de la décennie après avoir très fortement augmenté au cours des deux décennies précédentes.